



FT
VIVA BATIMENT
SUPER TERRENO
Edition du : 17/12/2013

Page 1 sur 3

FICHE TECHNIQUE

VIVA bâtiment

SUPER TERRENO

Primaire / antirouille PVC, aluminium galvanisé, etc.











DEFINITION / DESTINATION

Primaire mono-composant, antirouille, applicable sur tout type de supports où il est nécessaire d'avoir une bonne accroche comme : PVC, céramique, verre, cuivre, zinc, métal, bois, etc. ...

SUPER TERRENO peut être recouvert par tous types de peintures à séchage conventionnel aussi bien en phase aqueuse que solvantée.

PROPRIETES

- Application sur tout type de supports (PVC, céramique, verre, cuivre, zinc, métal, bois, etc...)
- Accroche exceptionnelle avant travaux de finition

CARACTERISTIQUES

COV: (directive 2004/42/CE) valeur limite CE de ce produit (catégorie cat. A/i): 140 g/L (2010).

CE PRODUIT CONTIENT AU MAXIMUM $68,4~\mathrm{g/L}.$

FAMILLE	AFNOR T 36-005 Famille 1 classe 7b2
COMPOSANTS LIANT	Résines copolymères acryliques
DENSITE à 20°C	1,41 g/ml ± 0.03
VISCOSITE à 20°C	95-100 KU
EXTRAIT SEC EN POIDS	64.10% ± 2 %
EXTRAIT SEC VOLUMIQUE	48.20% ± 2 %
DILUTION	5 % maximum
SECHAGE	En surface : 3 à 4 h - Recouvrable : 6 h (finition eau) / 24 h (finition solvant)
ASPECT / FINITION	Mat soyeux – brillant spéculaire (Bs) : 10 (60°)

LP-TR / Révision du 17/12/2013 Imprimé le 30/06/2020





FT	
VIVA BATIMENT	
SUPER TERRENO	
Edition du : 17/12/2013	

Page 2 sur 3

FICHE TECHNIQUE

RENDEMENT MOYEN	10 à 12 m²/L
COULEUR	Blanc
CONDITIONNEMENT	0,750 L / 3 L

Les valeurs sont données pour le produit blanc.

MISE EN OEUVRE

PREPARATION DES SUPPORTS	Elle devra être conforme au DTU en vigueur.
	Bien homogénéiser le produit avant son application.
	Les supports à peindre neufs doivent être propres, secs, et dégraissés.
	Les anciens métaux non pulvérulents, les traces d'oxyde doivent être éliminées, les anciennes peintures adhérentes dégraissées et poncées.
	Sur métaux ferreux: sabler ou poncer à vif pour éliminer complètement la rouille.
	Sur métaux non ferreux : dégraisser et sécher avant mise en peinture
CONDITIONS CLIMATIQUES	Conformément à la norme NF P 7 4 – 2 0 1 – 1. En travaux d'extérieur, la température ne devra pas être inférieure à + 5°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative. En travaux d'intérieur, la température ne devra pas être inférieure à +8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 65 % d'humidité relative.
NOMBRE DE COUCHES	1 couche avant finition
MATERIEL D'APPLICATION	Brosse, rouleau (polyester tissé 13 mm) ou projection.
NETTOYAGE	Eau avant séchage. Nettoyer les pulvérisateurs également avec de l'eau. Ne pas jeter les eaux de lavage à l'égout.
PRECAUTIONS	Directives 67/548/EC et 1999/45/EC:
	La classification du produit a été établie en conformité avec la Directive 67/548/EC et la Directive 1999/45/EC, en adaptant leurs dispositions au Règlement (EC) n°1907/2006 Règlement REACH). N: R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
	Règlement n° 1272/2008 (CLP) :
	La classification de ce produit a été réalisée conformément au Règlement n° 1272/2008 (CLP). Aquatic Chronic 2: Dangerosité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2

LP-TR / Révision du 17/12/2013 Imprimé le 30/06/2020





FT
VIVA BATIMENT
SUPER TERRENO
Edition du : 17/12/2013

Page 3 sur 3

FICHE TECHNIQUE

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.



Indications de danger:

Aquatic Chronic 2: H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

Éviter le rejet dans l´environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le contenu/récipient conforment à la législation actuelle de traitement des déchets..

Informations complémentaires:

EUH208: Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Pour de plus amples renseignements, se référer à notre fiche de données de sécurité.

Tous les composants de ce produit doivent être rapportés à la déchetterie

	de securite.
CONSERVATION	dans l'emballage d'origine, fermé et à l'abri de l'humidité, des intempéries, du gel et des fortes chaleurs.
ENVIRONNEMENT	Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètements vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.
DECHETS	En vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, ne jeter pas vos résidus avec les ordures ménagères ni dans l'évier ou dans l'égout.

rattachée à votre commune. CED: 080112

LP-TR / Révision du 17/12/2013